

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 8 JANVIER 2024

Objet :

**Convention de coordination
Relative à la mise en place du
Permis de louer**

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES, Laurent FUSTER.

Procurations : Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Laurent FUSTER, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Mylène NAUDIN.

Absents Excusés : Mme Solène PELLE, M. Julien PUJOL.

Secrétaire de séance : Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

N° : D - 2024 - 01 -08- 01

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une Convention de coordination relative à la mise en place du Permis de louer a été signée le 15 décembre 2023 entre la commune, les services de l'Etat et la CAF de l'Hérault.

Cette convention a pour objet de renforcer les moyens d'actions des collectivités locales en matière de lutte contre les logements indécents et de rendre efficace le permis de louer par une coordination avec l'action décence.

Elle encadre la transmission de données CAF relatives aux ouvertures de droits à l'allocation logement vers les collectivités locales. Ce partenariat permettra aux collectivités de mieux repérer, signaler et traiter les logements pour lesquels une mise en location a eu lieu sans autorisation préalable ou sans déclaration de mise en location sur les secteurs soumis au permis de louer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve le partenariat mis en place avec les services de l'Etat et la CAF de l'Hérault et prend acte de la signature de la convention encadrant ces actions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le 16 JAN. 2024

ID : 034-213401359-20240108-D2024_01_08_001-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 15 JAN. 2024
Et publication ou notification
Du 16 JAN. 2024
Le Maire :

Françoise CRASSOUS

Jean-François GUIBBERT

